Nations Unies A/70/103



Assemblée générale

Distr. générale 3 mars 2015 Français Original : anglais

Soixante-dixième session

Point 115 c) de la liste préliminaire*
Nominations aux sièges devenus vacants
dans les organes subsidiaires
et autres nominations

Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements

Note du Secrétaire général

1. L'article 20 des Statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies dispose ce qui suit :

Article 20 Comité des placements

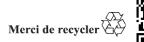
Le Comité des placements se compose de neuf membres nommés par le Secrétaire général après avis du Comité mixte (de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies) et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, et dont la nomination est confirmée par l'Assemblée générale.

2. Le Comité se compose actuellement des membres suivants :

Masakazu Arikawa (Japon)*
Madhav Dhar (Inde)*
Simon Jiang (Chine)**
Achim Kassow (Allemagne)**
Nemir A. Kirdar (Iraq)*
Michael Klein (États-Unis d'Amérique)*
Linah K. Mohohlo (Botswana)*
Gumersindo Oliveros (Espagne)*
Ivan Pictet (Suisse)*

^{*} A/70/50.







^{*} Mandat venant à expiration le 31 décembre 2015.

^{**} Mandat venant à expiration le 31 décembre 2016.

- 3. Les mandats de MM. Arikawa, Dhar, Kirdar, Klein, Oliveros et Pictet et de M^{me} Mohohlo venant à expiration le 31 décembre 2015, l'Assemblée générale sera appelée, à sa soixante-dixième session, à confirmer la nomination de sept personnes faite par le Secrétaire général pour pourvoir les sièges vacants. Ces personnes seront nommées pour un mandat de trois ans prenant effet le 1^{er} janvier 2016.
- 4. Aux sessions précédentes, la Cinquième Commission a présenté à l'Assemblée générale un projet de décision où figuraient les noms des personnes dont elle recommandait de confirmer la nomination. Il est proposé de procéder de même à la soixante-dixième session.

2/2 15-03242